

## DOCUMENT 1: LES INSCRIPTIONS

### Programme d'histoire: le baccalauréat

Selon le rapport du comité de la planification académique soumis au Sénat en avril 1995, le programme de baccalauréat en histoire en français (3 ans et 4 ans; à temps partiel et à plein temps) comptait, au cours des dernières années, le nombre d'étudiants et étudiantes suivant:

|          |    |  |
|----------|----|--|
| 1989-90: | 19 |  |
| 1990-91: | 28 |  |
| 1991-92: | 37 |  |
| 1992-93: | 53 |  |
| 1993-94: | 53 | [soit 221 EPC; 38 bac de 4 ans à plein temps (b4f) et 17 bac de 3 ans à plein temps (b3f)] |

Les résultats pour l'année 1994-1995 sont difficilement calculables en retenant la même base de calcul. Mais il est possible d'estimer les résultats de 1994-1995 à partir des inscriptions.

|          |    |                             |
|----------|----|-----------------------------|
| 1994-95: | ?? | [185 EPC; 36 b4f et 13 b3f] |
|----------|----|-----------------------------|

À n'en pas douter, les inscriptions ont enregistré une baisse en 1994-1995 -comme ailleurs- mais cela ne remet nullement en question la vigueur du programme de baccalauréat, qui ne repose pas d'ailleurs sur le fait que les cours soient reconnus dans d'autres programmes. Cette vigueur se manifeste aussi au niveau de la maîtrise, qui continue sa croissance.

### Programme d'histoire: maîtrise

Quant aux étudiants et étudiantes inscrits au programme de maîtrise, ceux-ci étaient en

|          |                          |
|----------|--------------------------|
| 1989-90: | 2 (dont 1 à plein temps) |
| 1990-91: | 2 (dont 1 à plein temps) |
| 1991-92: | 3 (dont 1 à plein temps) |
| 1992-93: | 3 (dont 1 à plein temps) |
| 1993-94: | 3 (dont 2 à plein temps) |
| 1994-95: | 4 (dont 3 à plein temps) |

## DOCUMENT 2: LES DEUX PROGRAMMES

Les programmes de baccalauréat et de maîtrise, tels que structurés, exigent une répartition des cours et des professeurs selon certaines modalités.

La première modalité demeure le double volet des deux programmes, soit le volet nord-américain et le volet européen. L'offre de cours doit toujours être aussi importante dans l'un et dans l'autre afin d'assurer un équilibre entre l'histoire de dimension locale/nationale et la mondiale, surtout européenne. C'est pourquoi le corps professoral compte deux spécialistes en histoire européenne et deux autres en histoire canadienne.

Par ailleurs, à chaque année (peu importe les sabbatiques), il faut offrir L'ÉQUIVALENT DE 84 CRÉDITS (OU 4 POSTES ET 2/3):

deux pleins cours différents de première année

(un canadien et un européen; ces cours, qui constituent la base du recrutement, sont indispensables, d'ailleurs la section anglaise offre trois différents ce qui leur assure une base de recrutement plus large);

deux demi-cours obligatoires;

SOIT L'ÉQUIVALENT D'UN POSTE

trois pleins cours de niveau 4000

(les étudiantes et étudiants doivent suivre cinq pleins cours de 4000 pour le bac. de 4 ans; en offrir 3 à chaque année leur permet en deux ans d'avoir le mince choix de cinq sur six)

SOIT L'ÉQUIVALENT D'UN POSTE

deux pleins cours de maîtrise

(un en canadien, l'autre en européen; voir le document I pour l'évolution des inscriptions);

SOIT L'ÉQUIVALENT DE DEUX TIERS DE POSTE

en rotation sur deux ans des cours d'histoire européenne depuis l'Antiquité jusqu'à la chute du Mur de Berlin; et parallèlement l'équivalent de cours en histoire nord-américaine (histoire des travailleurs, des États-Unis, de l'Ontario, du Québec, des Franco-Ontariens, du Nord ontarien, etc.)

SOIT L'ÉQUIVALENT DE DEUX POSTES

### DES BESOINS NON COMBLÉS

Ainsi, à chaque année, il faudrait planifier l'équivalent de quatre postes et deux tiers afin de répondre aux besoins des deux programmes. Mais alors, comment a-t-on fait jusqu'ici pour rencontrer pareille exigence, étant donné que seulement quatre professeurs enseignaient (et ce, quand aucun d'entre eux n'est en sabbatique!). En fait, il fallait que la section française vive d'expédients qui nuisent considérablement aux deux programmes en français.

LES EXPÉDIENTS ont été les suivants:

.Offrir les deux cours de maîtrise en surcharge (ce qui a toujours été le cas jusqu'ici; et encore, sauf en 1994-1995, ces cours ont toujours été offerts en surcharge non payée); MAIS

CETTE SOLUTION N'EST PLUS ACCEPTABLE, À L'HEURE OÙ LES ÉTUDES SUPÉRIEURES DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS COURANTES À LA LAURENTIENNE.

.Faire suivre les cours de maîtrise en anglais, comme cela est arrivé en 1991-1992 à Daniel Bouchard et Paul de la Riva. ICI ENCORE CETTE SOLUTION EST INACCEPTABLE.

.Plutôt qu'offrir des cours en alternance à chaque deux ans (particulièrement en 2e et 3e année), les offrir à chaque trois ans. BIEN QUE NON OBLIGATOIRES, CES COURS SONT ASSURÉMENT FONDAMENTAUX POUR LA FORMATION D'UN HISTORIEN; MAIS LES OFFRIR À CHAQUE TROIS ANS IMPLIQUE QUE PLUSIEURS ÉTUDIANTS NE PEUVENT PAS LES PRENDRE, PARTICULIÈREMENT CEUX INSCRITS DANS UN BAC DE TROIS ANS. ENCORE ICI LA SOLUTION D'OFFRIR UN COURS EN ALTERNANCE À CHAQUE TROIS ANS PLUTÔT QUE DEUX DEMEURE INACCEPTABLE POUR LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE.

.Réduire l'offre de cours non obligatoires ou non indispensables. CETTE PRATIQUE A EU COMME EFFET D'INCITER LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES À PRENDRE DES COURS EN ANGLAIS PARCE QUE LE CHOIX EST PLUS LARGE. CETTE PRATIQUE NE DOIT PLUS ÊTRE ENCOURAGÉE PAR LE MANQUE DE COURS OFFERTS EN FRANÇAIS.

.Compter sur un demi-cours du vice-recteur aux programmes et services en français. CETTE AIDE EST INSUFISANTE ET DE TOUTE FAÇON CIRCONSTANTIÈLE PUISQUE RIEN NE NOUS LA GARANTIT DANS L'AVENIR.

\* \* \*

On en conviendra aisément, cette situation est inadéquate. Le département a abondamment démontré sa volonté d'offrir un enseignement de qualité. Il est temps maintenant qu'on reconnaisse la qualité du travail accompli et qu'on l'aide dans le développement de ses programmes en français. Par ailleurs, il n'est pas souhaitable qu'on maintienne ces deux programmes à partir de surcharges, payée ou non, parce que ce sont des énergies détournées des recherches et des publications qui sont tout aussi essentielles à la vie universitaire. En outre, il faut viser à offrir des programmes en français qui sont tout aussi variés que les programmes anglophones en histoire.